

général des relations entre les deux grands blocs militaires, notamment ceux des États-Unis et de l'Union soviétique.

Il n'est ni possible ni souhaitable que nos rapports avec le monde communiste soient considérablement meilleurs ou pires que les relations entretenues avec lui par nos amis et alliés les plus proches. Dans ces limites, cependant, certaines possibilités s'offrent à nous, lesquelles pourraient servir nos intérêts et ceux de nos alliés. Je crois fermement que la solution à long terme des problèmes entre l'Est et l'Ouest interviendra grâce à une lente évolution de la pensée communiste à l'égard de ses propres méthodes, de nos objectifs et du monde extérieur. Si les dirigeants soviétiques continuent de sentir que l'Ouest est entièrement étranger et implacablement hostile, cela ne sera d'aucun secours. C'est afin de dissiper cette idée fautive et dangereuse que nous encourageons les contacts d'ordre culturel et autres, et que nous nous livrerons à des échanges commerciaux avec les pays communistes.

Vu ces motifs politiques et les avantages commerciaux qu'en retire notre pays—qui a besoin de ses exportations pour vivre—le gouvernement entend permettre les échanges de marchandises non stratégiques avec le monde communiste. Nous estimons qu'au moyen du commerce, nous encouragerons l'évolution des institutions et des attitudes des pays communistes les plus favorables à la collaboration avec le reste du monde.

Il est d'une importance capitale, je crois, d'évaluer de façon réaliste les éléments qui ont contribué au climat amélioré qui, sans aucun doute, règne à l'heure actuelle.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le ministre me permettrait-il de poser une question? Quel changement a-t-on apporté dans la politique concernant le commerce des denrées et des matières non stratégiques avec les pays communistes? La politique poursuivie par le gouvernement que j'ai eu l'honneur de diriger a-t-elle été modifiée de quelque façon?

**L'hon. M. Martin:** Je ne crois pas.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** C'est bien ce que je pensais.

**L'hon. M. Martin:** Je ne crois pas qu'elle ait été modifiée. J'ai clairement démontré que, fondamentalement, la politique étrangère du Canada gardait une continuité d'action quel que fût le gouvernement au pouvoir. Je pense que les sujets dont je traite actuellement sont d'une telle importance qu'ils ne se prêtent à aucun avantage d'ordre politique et je n'ai sûrement pas l'intention de tirer quelque avantage que ce soit du présent débat.

[L'hon. M. Martin.]

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Nous voulons tout simplement qu'il n'y ait pas de doute sur les faits.

**L'hon. M. Chevrier:** Il faudrait aussi les dissiper en ce qui concerne certains autres faits.

**L'hon. M. Martin:** Exception faite du nouvel examen des politiques auquel a donné lieu, à l'Est comme à l'Ouest, la situation critique engendrée par la crise de Cuba, les mesures concrètes prises en vue de détendre la situation ont effectivement été peu nombreuses. Ces mesures concrètes se limitent exclusivement aux dispositions destinées à ralentir la course aux armements, ou à atténuer le risque d'un éclatement soudain d'hostilités, mais elles laissent sans aucune solution tous les problèmes politiques qui pourraient engendrer une guerre.

Les mesures comprennent trois ententes limitées, toutes trois du domaine général qui pourrait être placé sous la rubrique de préliminaires au désarmement. Premièrement, une ligne directe de communication d'urgence a été établie entre Washington et Moscou, et cette liaison devrait contribuer grandement à assurer qu'une guerre entre l'Est et l'Ouest n'éclatera pas par accident ou par erreur. La difficulté rencontrée dans l'établissement rapide de communication au moment de la crise de Cuba a évidemment suffi à persuader l'Union soviétique d'accepter cette mesure préconisée tout d'abord par les États-Unis dès avril 1962.

Ensuite, il y a eu le traité de Moscou, qui interdit les expériences d'armes nucléaires dans tous les milieux, sauf les essais souterrains, et qui a été signé le 5 août 1963 par les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique. Le Canada a signé le traité le 8 août 1963 dans les capitales des trois gouvernements dépositaires. L'événement représente un premier pas sans précédent vers la limitation, à la fois quantitative et qualitative, de la production des armes nucléaires. L'humanité a ainsi fait un bond de géant en vue d'éliminer de l'atmosphère et des océans la source la plus intense de contamination radio-active.

Et par-dessus tout, la signature de ce traité par les puissances nucléaires, et son acceptation subséquente par plus de 100 États, ont démontré que l'exploration patiente peut s'épanouir en des accords favorables aux intérêts et de l'Est et de l'Ouest. Sa signification véritable repose dans la perspective d'une entente plus complète, par le même cheminement des questions qui divisent l'Est et l'Ouest. Du côté occidental, le traité a été accepté sans aucune abdication de principe ou de sécurité, et sans aucune concession